

Contribution de SC Johnson dans le cadre de la consultation publique sur le 3ème Plan National d'adaptation au changement climatique

Axe : « Protéger la population des effets du changement climatique »

Dans le cadre de la mesure N°16, SC Johnson souhaite apporter des éléments complémentaires relatifs à la prévention et à la lutte contre les espèces porteuses de risques pour la santé, en particulier les insectes vecteurs de maladies : les moustiques.

Le risque croissant des moustiques vecteurs de maladies en France

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*), vecteur de maladies graves telles que la dengue, le chikungunya et le virus Zika, s'est durablement installé en France métropolitaine, autrefois épargnée grâce à des conditions climatiques moins favorables. Début 2024 il avait colonisé 78 départements sur les 96 départements métropolitains.

En octobre 2024, le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies alertait sur l'augmentation des cas de dengue d'origine autochtone en Europe, l'Italie (199), la France (82) et l'Espagne (8) atteignant le nombre le plus élevé de cas jamais recensés, ce qui laisse présager un avenir inquiétant pour la dengue en Europe. Cette tendance, amplifiée par le changement climatique propice à la prolifération du moustique, nécessite une réponse proactive et coordonnée entre acteurs publics, entreprises et citoyens.

Les leviers d'action des entreprises pour lutter contre les espèces porteuses de risques pour la santé

En tant que fabricant responsable et l'un des plus grands acteurs dans le domaine du contrôle des insectes nuisibles, SC Johnson identifie plusieurs mesures concrètes permettant aux entreprises de contribuer activement aux efforts collectifs de lutte contre les maladies transmises par les insectes (aggravées par le changement climatique), tout en préservant la santé publique, l'environnement et la biodiversité.

1. Éducation et sensibilisation des consommateurs

Dans un contexte où l'élimination totale des insectes nuisibles est irréaliste, la protection individuelle et collective constitue une priorité de santé publique. Pour limiter les piqûres d'insectes et prévenir la propagation des maladies vectorielles, il est impératif de renforcer l'information et la sensibilisation des citoyens, en collaboration avec les acteurs publics et privés.

En position nomade/ à l'extérieur : Privilégier les vêtements couvrants pour réduire l'exposition aux piqûres d'insectes et promouvoir l'utilisation de répulsifs cutanés, en particulier dans les zones à densité de moustiques élevée. Ces solutions, déjà éprouvées dans les territoires d'Outre-Mer et les zones où le moustique tigre est établi, doivent être accessibles et valorisées auprès des populations les plus exposées et vulnérables.

A l'intérieur : prévenir en rendant les maisons et les locaux peu attrayants pour les insectes nuisibles en suivant les mesures préconisées par le Gouvernement : élimination des points d'eau stagnante, installation de moustiquaires...

Dans tous les cas : Proposer des solutions faciles à mettre en place par la population, pas dissuasives ni couteuses, tout en garantissant un usage raisonné des produits :

- **Traitement sûr et efficace** : promouvoir l'utilisation de produits adaptés, accompagnée de consignes claires sur leur emploi (lecture des instructions, respect des doses).
- **Stockage et élimination en sécurité** : sensibiliser les consommateurs sur les bons gestes : pour chaque produit sur le site de la marque, dans le matériel d'exposition en point de vente et grâce à l'utilisation de l'application *Mon Expert Propreté*, développée par la filière pour donner aux consommateurs des recommandations d'experts, neutres et pédagogiques, indépendamment des marques ou produits spécifiques.

2. Innovation et production responsable

Les entreprises ont un rôle crucial dans l'évolution des produits et des habitudes de consommation. D'abord en encourageant **des solutions alternatives** :

- **Utilisation des répulsifs en première intention**, limitant les recours systématiques aux insecticides, réservés aux situations très problématiques ;
- **Développement de formules et produits innovants** : utilisation de produits sans biocides de type pièges lumineux, aérosols gelant l'insecte, pièges collants etc. ;

Ensuite en appliquant des critères de contrôle stricts dans la sélection de leurs ingrédients pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement. En effet, la sécurité étant une priorité, le choix des ingrédients doit être guidé par la science. SC Johnson évalue chaque ingrédient utilisé afin d'en mesurer l'impact potentiel sur la santé humaine et l'environnement, tout en communiquant de manière transparente sur les produits. Un exemple concret : nous disposons d'une liste de « substances à usage restreint » comprenant plus de 450 produits chimiques que nous n'utilisons pas ou que nous limitons à de très faibles quantités, car ils ne répondent pas à nos exigences.

3. Une approche collaborative et collective

Une réponse efficace face au risque accru de maladies vectorielles nécessite une collaboration étroite entre **associations professionnelles, entreprises, communautés locales, consommateurs et pouvoirs publics** :

- **Soutien aux campagnes nationales de prévention et d'éducation** : SC Johnson est prêt à accompagner les efforts des pouvoirs publics à travers des conseils, des informations ou des partenariats de sensibilisation s'appuyant sur le travail déjà réalisé par notre association professionnelle, la FHER ;
- **Valoriser les initiatives venant de la filière** : la Fédération Hygiène et Entretien Responsable (FHER), avec le soutien de ses membres dont SC Johnson, a créé l'application *Mon Expert Propreté*, qui fournit des conseils pratiques sur la lutte contre les nuisibles, tout en favorisant un comportement responsable des consommateurs. Cette

application pourrait être relayée plus largement auprès du grand public et intégrée dans des campagnes publiques de sensibilisation ;

- **Mobilisation des entreprises** aux côtés des autorités sanitaires quand et dans les territoires où la maladie vectorielle circule. En effet, et comme l'indique le COVARS dans son avis d'avril 2024, le système de santé français pourrait être soumis à de fortes pressions dans les années à venir. Pour alléger la charge des autorités publiques, les acteurs privés pourraient contribuer à freiner la propagation de ces maladies en fournissant gratuitement aux autorités des répulsifs destinés aux patients infectés. Ces produits peuvent jouer un rôle essentiel dans le freinage de la propagation des maladies vectorielles dans nos territoires.

Conclusion

SC Johnson est convaincue que la lutte contre les moustiques vecteurs de maladies repose sur une approche collective intégrant prévention, éducation, et innovation responsable. La prévention et l'éducation à l'usage raisonné, sûr et efficace des produits ne doivent pas être l'affaire d'un seul acteur, mais une responsabilité partagée entre toutes les parties-prenantes.

Nous renouvelons notre engagement à collaborer pour protéger la santé des populations, tout en préservant l'environnement et la biodiversité.

Qui est SC Johnson ?

Implantés en France depuis 1946, **nous sommes parties prenantes depuis de nombreuses années de la lutte contre les insectes nuisibles** (moustiques, tiques...), avec un engagement particulier dans l'éducation des consommateurs autour des piliers suivants :

- Prévention : Mesures visant à rendre les maisons et les locaux peu attrayants pour les insectes nuisibles
- Traitement sûr et efficace : toujours choisir le produit adapté à l'insecte concerné, suivre attentivement les instructions figurant sur l'étiquette et utiliser la quantité optimale.
- Stockage et élimination des insecticides en toute sécurité

L'expertise de SC Johnson en matière d'insectes a pu être développée grâce à la création, dès 1957, de l'un des plus grands instituts de recherches privés mondiaux en entomologie. Cette expertise unique dans le secteur, nous permet de ne pas raisonner uniquement en termes de produits et de commercialisation mais d'adopter une approche globale basée sur la recherche d'alternatives aux substances chimiques lorsque cela est faisable, sur l'innovation et sur l'évaluation.